

Comparaison du prix des intrants entre la Suisse et l'UE¹

M. RAAFLAUB et M. GENONI, Haute école suisse d'agronomie, CH-3052 Zollikofen

@ E-mail: martin.raaflaub@shl.bfh.ch
Tél. (+41) 31 91 02 208.

Introduction

La discussion sur l'îlot de cherté qu'est la Suisse n'épargne pas l'agriculture. Que celle-ci produise à des coûts plus élevés en Suisse que dans l'Union européenne (UE) n'est pas nouveau. Des articles parus dans la presse ont supposé que ces surcoûts ne provenaient pas uniquement de structures d'exploitation plus petites et de coûts de production plus élevés, mais aussi de moyens de production agricoles plus chers. A ce jour, on dispose surtout de données particulières sur le sujet, probablement peu représentatives. Cet article tente de quantifier et de comparer sur une base plus large les prix des engrais, des produits phytosanitaires, des semences et des médicaments vétérinaires en Suisse, en Allemagne et en France.

Formation du prix des engrais à court terme

En Suisse, il existe des listes de prix établies par les vendeurs d'engrais et les centrales de vulgarisation. La LBL et le SRVA réunissent ces données dans des catalogues de prix. Néanmoins, ces listes de prix ne donnent que des indications sommaires; seuls les prix du jour, négociés entre le commerçant et l'utilisateur, sont importants pour les opérations du marché. C'est pourquoi les données pour la Suisse ont été relevées auprès de trois commerçants de détail dans différentes régions. En Allemagne, les fabricants et revendeurs ne publient plus de prix indica-

¹Traduction de l'article «Preise für Produktionsmittel in der Schweiz und in der EU», paru dans *Agrarforschung* 12 (9), 2005.

Résumé

Les prix à la production des engrais, des produits phytosanitaires, des semences et des médicaments vétérinaires ont été comparés en Suisse, en Allemagne et en France. La pratique de prix plus élevés en Suisse que chez nos voisins a été confirmée d'une manière générale et documentée au moyen de chiffres largement représentatifs. Toutefois, pour les engrais notamment, on constate que les prix fluctuent fortement d'une région à l'autre aussi bien en Suisse qu'en France. Par ailleurs, le marché suisse des engrais se caractérise par un manque de transparence considérable.



Les prix des semences importées sont inférieurs de 5 à 25% dans les pays de l'Union européenne voisins de la Suisse (photo: HESA).

tifs. En raison de l'intense concurrence, les prix se forment à très court terme, lors de la transaction entre le détaillant et l'agriculteur. Certaines chambres d'agriculture, en revanche, établissent des rapports de marché pour des types d'engrais bien précis, sur la base d'annonces de prix par les agriculteurs ou

d'enquêtes faites auprès des commerçants. Ces rapports sont publiés régulièrement dans la presse agricole. Dans la présente étude, les données allemandes proviennent des chambres d'agriculture du Schleswig-Holstein et de Nordrhein-Westphalie ainsi que du Landesbetrieb Landwirtschaft Hessen.

Relevé des données

Le relevé des données est compliqué par les différentes conditions de marché caractérisant chaque produit, pays ou même chaque région.

Pour les engrais notamment et pour les semences dans une moindre mesure, le sondage n'a pas pu être systématique et s'est basé sur les données disponibles. Pour ces produits, les sondages sont donc à prendre avec précaution sur le plan quantitatif. Vu les résultats clairs qui ont été obtenus, il ne faut cependant pas s'attendre à des conclusions qualitativement différentes, puisque les données de base étaient comparables.

La comparaison est fondée sur les prix sans TVA. La TVA sur les moyens de production agricoles se monte à 2,4% en Suisse et à 5,5% en France (médicaments vétérinaires 19,6%); en Allemagne, elle est de 16% pour les engrais, les produits phytosanitaires et les médicaments vétérinaires et de 7% pour les semences.

En France également, les prix indicatifs n'existent plus et les prix sont fixés sur place entre commerçant et consommateur final. Les relevés des coûts des engrais sont établis exclusivement par le Service statistique du Ministère de l'agriculture (Agreste), mais seulement pour une palette de produits très limitée. Afin d'obtenir une base de comparaison plus large, les transactions faites aux mois d'avril et de mai 2005 ont été relevées auprès de trois détaillants agricoles (en Savoie et en Alsace). Pour pouvoir comparer ces données à celles de 2004, il a fallu procéder à une correction des prix sur la base de l'index des prix IPAMPA du Service statistique du Ministère de l'agriculture.

En Suisse, les engrais sont commercialisés presque exclusivement ensachés, en Allemagne presque exclusivement en vrac et en France, selon les régions, en vrac (Alsace) ou en sacs à gros volume (BigBags; Savoie). Pour pouvoir comparer les prix de la marchandise en vrac et en sacs à gros volume, les suppléments suivants ont été calculés: marchandise emballée par rapport à marchandise en vrac: + 3 francs, marchandise emballée par rapport à marchandise en sacs à gros volume: + 2.50 fr.

Engrais nettement moins chers en Allemagne

En Allemagne, le prix des engrais, convertis en vrac, est inférieur de 25 à 30% à celui qui est payé en Suisse. En France, la différence est moins grande (tabl.1). De surcroît, le client suisse paie un supplément pour la marchandise ensachée, puisque celle-ci n'est pas vendue en vrac chez nous.

Le sondage effectué auprès des trois détaillants suisses a mis en évidence de grandes différences de prix. Le marché helvétique des engrais est peu transparent. Le détaillant situé dans une région à forte production végétale pratique les prix les plus élevés. Les prix les plus bas sont pratiqués dans une région spécialisée dans l'élevage. Ces informations mettent en évidence une variation de l'intensité de la concurrence sur le marché des engrais selon les régions, ainsi qu'un manque de transparence.

Rappelons que les engrais azotés importés en Suisse sont soumis à une taxe de 55 francs par tonne d'azote, destinée à la constitution de réserves obligatoires. Cette taxe renchérit le prix des engrais azotés de presque 5%. Depuis qu'en 2000 les réserves obligatoires d'engrais P et K ont été supprimées en Suisse, le fonds correspondant a été liquidé et versé comme rémunération aux importateurs d'engrais. Ceux-ci ont perçu un remboursement de 120 francs par tonne

de P₂O₅ et de 35 francs par tonne de K₂O provenant des réserves obligatoires. Si ce flux d'argent était pris en compte, il renforcerait l'avantage financier constaté dans l'UE. D'ailleurs, le passage du prélèvement d'une taxe sur les réserves obligatoires au remboursement en 2000 des fonds accumulés ne s'est pas marqué de manière tangible sur les prix de vente des engrais P et K.

L'enquête menée en France auprès des détaillants agricoles a également mis en évidence des différences de prix entre les régions. En Savoie, les prix sont presque aussi élevés qu'en Suisse et sensiblement plus hauts qu'en Alsace. Un opérateur sur le marché estime que les bas prix alsaciens sont la conséquence d'une âpre concurrence (coopératives et privés, importations en provenance de l'Allemagne). En Savoie, le commerce agricole de détail est aux mains des coopératives. La concurrence entre détaillants de coopératives est probablement freinée par le fait qu'en France, les coopératives ne peuvent réaliser que 20% au maximum de leur chiffre d'affaires avec des non-membres.

Frontières dans l'UE pour les produits phytosanitaires

Le marché des produits phytosanitaires est très transparent en Suisse et en Allemagne, car il existe des listes de prix contraignantes et les rabais praticables sont connus. Seuls les génériques (produits sans nom de marque) offrent de plus grandes marges de manœuvre pour les rabais. En France, par contre, les listes de prix sont rarement publiées (y compris pour les produits phytosanitaires); toutefois, la presse spécialisée publie de temps à autre des indications de prix.

En Suisse, les indications de prix pour les produits phytosanitaires proviennent des catalogues des centrales de vulgarisation LBL et SRVA, tandis qu'en Al-

Tableau 1. Engrais: prix en Suisse, en Allemagne et en France. Prix par 100 kg d'engrais achetés dans les commerces de détail agricoles (TVA non comprise).

Type d'engrais	Prix en Allemagne (D), en CHF	Prix en France (F), en CHF	Prix en Suisse (achat anticipé), en CHF	Prix D en % prix CH (moyenne non pondérée)	Prix F en % prix CH (moyenne non pondérée)
Urée perlée	26.00-34.90		43.90-48.50	66	pas d'indication
Urée sous forme de granulés	29.70-37.20	34.20-42.50	43.90-50.30	72	80
Sulfate d'ammonium 21/24	17.60-20.50		38.90-43.40	48	pas d'indication
Super Triple 18/46	28.70-32.-	35.70-39.20	42.40-44.80	70	86
K60	24.00-27.10	27.20-33.60	31.20-33.60	78	91
NPK 15/15/15	31.80-32.40	32.00-43.30	42.40-49.50	70	83

Allemagne, les tarifs figurent dans les listes de prix du commerce de gros. Le rabais de quantité usuel pour les quantités de référence agricoles moyennes a été pris en compte (12% en Suisse, 10% en Allemagne). En France, les prix des produits phytosanitaires ont dû être enregistrés oralement auprès des détaillants agricoles; il s'agit de prix nets. Pour les produits phytosanitaires examinés, les prix allemands et français

représentent 32 à 178% du prix suisse, la moyenne non pondérée étant de 70 à 75%. Etant donné que les différences de prix varient fortement d'un produit phytosanitaire à l'autre, les résultats du présent sondage, obtenus par échantillonnage, ne peuvent pas être appliqués à l'ensemble des produits. Cependant, sur cinquante et un produits examinés en Allemagne, on constate que un produit coûtait le même prix, trois étaient

plus chers et quarante-sept meilleur marché qu'en Suisse. En France, sur quarante produits analysés, six étaient plus chers, trente-trois meilleur marché qu'en Suisse et un produit pratiquement au même prix dans les deux pays. Une partie des produits comparés (herbicides) ont leurs prix indiqués dans le tableau 2.

La législation française oblige les détaillants agricoles à vendre les produits phytosanitaires exclusivement à des agriculteurs exerçant leur métier et dont l'identité est connue. Cette prescription a pour conséquence de freiner la compétitivité et explique sans doute les prix légèrement plus élevés en France qu'en Allemagne.

Le commerce international au sein du marché intérieur de l'UE ne fonctionne que d'une manière limitée, car les produits continuent à être homologués à l'échelle nationale.

Les prix de détail suisses ne sont pas plus élevés que pour les produits phytosanitaires homologués. L'importation parallèle de ces produits n'étant pas autorisée, il est de notoriété publique que les fabricants pratiquent des prix plus élevés. Cependant, pour différents produits phytosanitaires pouvant être importés sans autorisation, il existe aussi des différences de prix considérables entre la Suisse et les pays voisins. Certes, on a pu constater, dans ces dix dernières années, un effondrement des prix pour différents produits, probablement dû à l'épuisement de la protection des brevets, à la possibilité d'une importation parallèle ou encore à la commercialisation de produits génériques. Le même phénomène doit également exister en Allemagne et en France. Pour certains produits inscrits sur la liste des produits importables sans autorisation (comme le Dithane, le Folpan ou le Goltix), il n'y a presque plus de différence de prix avec l'étranger. Pour d'autres produits (tels que l'Arelon et le Harmony), le prix reste beaucoup plus élevé qu'à l'étranger. Visiblement, le prix n'a pas assez baissé en Suisse pour absorber la différence avec l'étranger.

Semences: prix différents aussi

Les données concernant le prix des semences en Suisse proviennent également des catalogues de prix de la LBL et du SRVA. Les rabais n'existent pratiquement pas pour les semences. En Allemagne (Bade-Wurtemberg) et en France (Alsace et Savoie), ces tarifs ont dû être relevés oralement auprès des détaillants agricoles.

Tableau 2. Herbicides: prix en Suisse, en Allemagne et en France. Prix extrapolés sur 1 kg ou 1 l, convertis en CHF (rabais compris, TVA non comprise).

Produit commercial	Suisse	Allemagne	France
Céréales			
Orkan	32.40	24.50	pas d'indication
Primus	444.–	de 310 à 312	pas d'indication
Aurora	1460.–	pas d'indication	620.–
Arelon liquide	17.10	de 8.20 à 8.50	de 7.– à 7.60
Husar	394.–	de 253.– à 256.–	pas d'indication
Banvel M	14.90	12.60	16.50
Foxtril/Popuril ¹	52.90 / 48.40	22.60	31.50
Attribut	744.–	de 445.– à 454.–	498.–
Maïs			
Terano	87.60	66.–	pas d'indication
Equip	41.10	pas d'indication	de 19.80 à 20.30
Maister	823.–	440.–	pas d'indication
Banvel (maïs) 4S	87.–	59.40	de 66.60 à 71.90
Mikado	87.40	de 62.80 à 65	de 57.40 à 60.–
Pommes de terre			
Sencor WG70	114.–	64.50	91.50
Boxer	25.20	17.90	20.90
Basta	38.20	28.70	26.20 ²
Reglone	13.20 ³	de 20.40 à 21.10	23.50
Colza			
Butisan	72.90	51.30	61.30
Betteraves sucrières			
Betanal Expert	40.60	33.–	41.30
Goltix Compact	50.50	44.50	de 33.90 à 42.50
Tramat Flow	78.50	de 24.10 à 24.30	de 20.20 à 53.50
Fruits			
Kerb 50 W	127.–	63.50	88.30 ⁴
Agil	122.–	de 47.30 à 48.70	pas d'indication
Autres			
Harmony Tabs	4220.–	de 2260.– à 2310.–	pas d'indication
Roundup U	15.90	12.–	12.80
Glyfos	9.30	de 6.10 à 6.50	de 5.40 à 6.30

¹Le Popuril est vendu en Suisse comme médicament générique du Foxtril; le prix des deux produits est donc indiqué. Quant au prix figurant dans les colonnes Allemagne / France, il concerne le seul Foxtril.

²Prix calculé pour 200 g/l de substance active (à l'origine: 150 g/l).

³Prix calculé pour 200 g/l de substance active (à l'origine: 400 g/l).

⁴Prix calculé pour 30% de substance active (à l'origine: 40%).

Pour les principales céréales multipliées dans notre pays (blé et orge), une partie de la différence de prix avec l'étranger s'explique par un prix de base et par des suppléments plus élevés au niveau de la multiplication. Pour tirer des conclusions qui tiennent compte de ces facteurs, on a comparé, pour les semences de céréales, les marges brutes dans le commerce et la distribution au lieu des prix de vente.

Le tableau 3 montre que, dans l'UE, la marge brute pour le commerce et la distribution des semences d'orge et de

blé représente environ 60% de celle qui est perçue en Suisse.

La comparaison du prix des semences destinées à la culture des champs (maïs, colza, tournesol; tabl. 4), entièrement ou partiellement importées, montre que les prix européens atteignent 75 à 95% des prix suisses. De plus, les semences sont encore nettement plus chères en Suisse pour la culture fourragère (ray-grass et trèfle).

Le marché des semences en Suisse est caractérisé par une grande transparence et des listes de prix contraignantes, sauf

pour les semences de maïs. L'importation directe par des coopératives ou des entreprises de travaux agricoles a gagné des parts de marché, entraînant une tendance à la baisse des prix. En France et en Allemagne, les entreprises produisant ou commercialisant des semences semblent veiller à maintenir les prix à un niveau stable. La transparence est toutefois limitée, puisque les listes de prix ou les prix indicatifs ne sont pas publiés.

Les semences de betteraves sucrières représentent un cas spécial (tabl. 5). L'enrobage des semences (adjonction d'insecticides) variant d'un pays à l'autre, il n'est pas possible de comparer directement les produits entre eux. En outre, dans les trois pays examinés, les semences ne sont pas distribuées par les détaillants agricoles, mais par les sucreries. Il y a donc peu de concurrence au niveau de l'offre. Les prix suisses pour les semences de betteraves sucrières correspondent plus ou moins aux prix allemands, tandis que la France connaît des prix sensiblement plus bas. Il n'a pas été possible de déterminer si la différence de prix provenait de la composition des différents enrobages ou de conditions de marché différentes.

Médicaments vétérinaires: plus chers en Suisse

Les données suisses utilisées dans la comparaison des médicaments vétérinaires proviennent des listes de prix des grossistes. Pour calculer le prix de vente au détail, on a utilisé une marge de revente de 50%, usuelle dans la branche. En Allemagne et en France, les prix de vente au détail ont été communiqués par les cabinets vétérinaires. En général, les médicaments vétérinaires sont eux aussi meilleur marché en Alle-

Tableau 3. Comparaison des marges brutes (CH, D et F) pour les semences (estimation).

Culture	Variété, spécification	Marge brute CH en CHF (approximation)	Marge brute D/F en CHF (approximation)	Marge brute D/F par rapport à la marge brute CH (estimation)
		Calcul: prix d'achat moins prix de base et moins suppléments grevant la multiplication		
Blé	Produit de toute première qualité	135-57-18 = 60.-	65-20-10 = 35.-	58%
Orge	Moyenne des variétés	120-43-17 = 60.-	65-18-10 = 37.-	62%

Les indications relatives au prix de base UE et aux suppléments grevant la multiplication correspondent aux estimations fondées sur la valeur marchande des céréales ainsi que sur le travail de diplôme d'Aregger et Rickli (2000, p. 168 ss).

Tableau 4. Comparaison entre les prix allemands, français et suisses (essentiellement semences importées).

Culture	Variété, spécification	Prix D par rapport au prix CH (moyenne)	Prix F par rapport au prix CH (moyenne)
Maïs	Maïs d'ensilage, doses à 50 000 grains	80%	80%
Maïs	Maïs-grain, doses à 50 000 grains	80%	80%
Maïs	Doses à 80 000 grains (Pioneer)	75%	80%
Colza	CH, D: variété Talent, F: moyenne de toutes les variétés	95%	95%
Tournesols	Moyenne des variétés	75%	85%
Ray-grass italien	Moyenne des variétés	55%	75%
Ray-grass anglais	Moyenne des variétés	55%	85%
Trèfle blanc (nain)	Moyenne des variétés	60%	45%

Tableau 5. Prix (en CHF) de semences de betteraves sucrières en Suisse, en Allemagne et en France.

	CH	D	F
Produit le meilleur marché dans la comparaison CIBE	Monogerm pelleted + 5 g TMTD + 6 g Mesurool + 18 g Tachigaren 231.-	Akteur Standard (10 g Imidacloprid + 2,7 g Tefluthrine + 14 g Tachigaren) de 193.- à 246.- (83-106% du prix suisse)	Monogerm unpelleted 3,5-5,0 mm Standard: 3 g Rovral (1,5 g Ipridione) + 8 g Tachigaren (5,6 g Hymexazol) + 3 g Carbofuran/U 188.- (81% du prix suisse)
Produit le plus cher	Monogerm pelleted + 5 g TMTD + 90 g Gaucho + 18 g Tachigaren de 341.- à 348.-	Imprimo Standard (90 g Imidacloprid + 4 g Tefluthrine + 14 g Tachigaren, Rhizomania/Rhizoctonia/Cercospora-tolerant) de 345.- à 351.- (pas de différence avec le prix suisse)	Standard pelleted + 4 g Force TS (4g Tefluthrine)/U + Imprimo (90 g Imidacloprid + 4 g Tefluthrine)/U + 40g Tachigaren (28 g Hymexazol)/U, double tolerance 252.- (72-74% du prix suisse)

Source: CIBE (Confédération internationale des betteraviers européens).

Tableau 6. Prix allemands et français de certains médicaments vétérinaires par rapport au prix suisse.

Produit	Présentation	Application	Prix D par rapport au prix CH	Prix F par rapport au prix CH
Colistin 500	4 kg	Porcs: infections par des colibacilles	89%	94%
Baytril Solution 10%	50 ml	Antibiotiques à large spectre d'action: veaux, porcs, chèvres, moutons, poules, chiens	83%	65%
Marbocyl 10%	100 ml	Médicament générique du Baytril	61%	pas d'indication
Advocid 2,5%	100 ml	Antibiotique à large spectre d'action	81%	91%
Orbenin Extra Dry Cow	24 injecteurs	Tarisseur pour vaches laitières	131%	69%
Valbazen 10%	1000 ml (D, F) ou 2 x 500 ml (CH)	Déshelminthisation des moutons	67%	66%
Panacur 10%	1000 ml	Déshelminthisation des porcs, moutons, chèvres, chiens, chats	36%	pas d'indication
Vetoprim 24%	100 ml	Antibiotiques à large spectre d'action	59%	pas d'indication
Estrumate	20 ml	Hormone bovins	85%	88%
Oxysentin	50 ml	Hormone bovins	43%	pas d'indication

magne et en France: ils atteignent 75% du prix suisse (moyenne non pondérée; tabl. 6). Seule exception dans la présente enquête: le tarisseur Orbenin est sensiblement plus cher en Allemagne.

Bibliographie

- Aregger P. & Rickli J., 2000. «Wettbewerbsfähigkeit europäischer Unternehmen der Saatgutbranche» (travail de diplôme). Institut d'économie rurale (IAW) de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (non publié).
- Friedli J., 2002: «Wettbewerbsfähigkeit des schweizerischen Agrarhandels» (dissertation); EPF 14679, pp. 78 et 112;
- Confédération internationale des betteraviers européens, 2005. Paris: «Campaign 2004/05: Seed prices – provisional results» (document non publié).
- La liste complète des sources peut être demandée au premier auteur.

Conclusions

- Les chiffres montrent que les engrais, les produits phytosanitaires, les semences et les médicaments vétérinaires sont en général plus chers en Suisse que chez nos voisins.
- Le marché suisse des engrais manque en plus de transparence.
- Cette transparence pourrait être améliorée par la publication régulière de rapports de marché représentatifs, fondés sur la communication du prix des engrais payé par les agriculteurs.
- L'étude n'a pas permis de savoir quel échelon du commerce (importation, commerce de gros, commerce de détail) fait augmenter les prix. De même, il n'a pas été possible d'en connaître les raisons. Friedli (2002) cite, comme causes du manque de compétitivité dans le commerce agricole suisse, la protection douanière, le prix élevé des matières premières suisses, les frais de distribution plus importants (dus à des structures d'exploitation plus petites) et le grand nombre de prestations de vulgarisation offertes gratuitement. La même étude indiquait que la centrale Fenaco réalisait, par rapport aux entreprises allemandes et néerlandaises du secteur agricole, la marge brute la plus élevée, abstraction faite des fabricants d'aliments composés.

Summary

Prices for agricultural primary products in Switzerland and in EU countries

In Switzerland, prices of fertilisers, pesticides, seed and veterinary medicines were compared to those of similar products in Germany and France. The assumption that prices are higher in Switzerland was generally confirmed and documented with a wide range of data. The survey showed that the price level is very variable according to Swiss and French regions, especially for fertilisers. Furthermore, it appeared that the Swiss fertiliser market was characterised by a lack of transparency.

Key words: fertilizer, plant protection, seed, veterinary products, prices, price comparison.

Zusammenfassung

Preise für Produktionsmittel in der Schweiz und in der EU

In der Schweiz sowie in den EU-Nachbarländern Deutschland und Frankreich wurden Produzentenpreise für Dünger, Pflanzenschutzmittel, Saatgut und Tierarzneimittel erhoben und verglichen. Die Vermutung eines höheren Schweizer Preisniveaus konnte grundsätzlich bestätigt und mit breiter abgestütztem Zahlenmaterial dokumentiert werden. Allerdings stellte sich heraus, dass insbesondere bei Düngemitteln, sowohl innerhalb der Schweiz wie auch innerhalb von Frankreich, regional stark unterschiedliche Preisniveaus bestehen. Zudem wurde festgestellt, dass der Schweizer Düngemittelmarkt durch Intransparenz gekennzeichnet ist.